



Comment rencontrer un psychologue de l'Éducation nationale (PsyEN)

publié le 22/09/2025

Descriptif :

Mme Emmanuelle GUAIS, propose des entretiens conseil-orientation au collège Ferdinand Clovis Pin.

Les Psychologues de l'Éducation Nationale (Psy-EN 2nd degré)

Spécialité

Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation psychologues sont réunis dans le corps unique des psychologues de l'éducation nationale, tout en gardant leur spécialité 1er ou 2nd degré.

Centre d'Information et d'Orientation
14 Bd Chasseigne – Capitole V (2^e étage)
86000 POITIERS
05 16 52 69 68
cio-poitiers@ac-poitiers.fr

Service public gratuit

You vous posez des questions ...

Vous pouvez me rencontrer au collège
ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

PERMANENCES AU COLLEGE

Lundi de 13H30 à 17H00

Mercredi de 9H00 à 12H00 (semaine paire)

Accueil sur rendez-vous (les demandes de rdv sont à prendre à la vie scolaire) : votre enfant peut venir seul(e) ou vous pouvez l'accompagner.

PERMANENCES AU CIO

Une équipe de 13 Psy EN évolue au CIO pour vous accueillir sur RDV.

Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

Heures d'ouverture : 9h00-12h00 / 13h30-17h00 excepté le mercredi 9h00-17h30

En période de vacances scolaires : 9h00-12h30 / 13h30-17h00 du lundi au vendredi .

Emmanuelle GUAIS : emmanuelle.guais@ac-poitiers.fr

Mes permanences au CIO :

Mardi 13h30-17h00,

Mercredi 9h00-12h00 (semaine impaire)

Mercredi 13H30 - 17h00

Jeudi 9h00-12h00

Autres établissements d'intervention : LEGT du Bois d'Amour

Je suis PARENT

- Mon enfant n'est pas motivé-e pour l'école... il/elle a des difficultés scolaires, décroche, a du mal à s'adapter au collège. Que faire ?
- Les enseignant(e)s m'encouragent à faire évaluer les capacités de mon enfant : qu'est-ce qu'un bilan ? Quelles conséquences pour mon enfant ?
- Mon enfant est en situation de handicap, il/elle a besoin d'aménagements particuliers...Quelles démarches ?
- Il/elle n'a pas de projet : est-ce grave ? Il/elle a beaucoup d'idées et n'arrive pas à choisir. Projet rêvé/projet réalisable : quelles perspectives ?

Je suis ÉLÈVE

- J'aimerais réfléchir à qui je suis
- J'aimerais discuter de mon orientation, de mes intérêts ...
- J'aimerais savoir ce qui m'est possible de faire après le collège
- J'ai des difficultés scolaires, je ne sais pas comment faire.
- J'ai plein d'idées de métiers, est-ce important de le choisir aujourd'hui ?
- Je n'ai aucune idée d'études ou de secteurs professionnels.
- J'en ai marre de l'école, je m'ennuie
- Je ne me sens pas à l'aise au collège, plus rien ne me motive.
- Je ne me sens pas bien

Le rôle du Psychologue de l'éducation nationale,

Education, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle

► Apporter **une aide et une écoute pour que le jeune se sente au mieux dans sa scolarité** (adaptation à la classe de 6ème, difficultés d'apprentissage, dépistage de trouble(s), prévention du décrochage scolaire).

► Participer au suivi des élèves en vue de favoriser leur réussite et l'investissement scolaire , en concertation avec les équipes de l'établissement (professeurs, infirmière, CPE, équipe de direction, assistante sociale scolaire, ...).

► Proposer à l'élève et/ou à la famille des **entretiens individuels de conseils en orientation scolaire et professionnelle** : accompagner l'élève dans l'élaboration de ses projets, la construction de son parcours d'études à partir de ses centres d'intérêts, compétences et situation personnelle.

► Effectuer éventuellement des **bilans psychométriques**, à la demande des membres de l'équipe éducative ou de la famille, afin d'évaluer le fonctionnement intellectuel et cognitif pour des élèves rencontrant d'importantes difficultés scolaires, en situation de handicap ou en risque de rupture scolaire. Ce bilan peut

permettre de donner un éclairage à la famille et à l'équipe éducative (avec l'accord de la famille). Il peut également vous être demandé dans le cadre d'aménagements de la scolarité (troubles des apprentissages-PAP, dossier MDPH-PPS) ou d'une éventuelle réorientation en enseignement adapté (SEGPA) et spécialisé (ULIS).

Ce que le/la psychologue chargé(e) de l'orientation ne fait pas : thérapie, soin, pédagogie.

[Venir au CIO de Poitiers](#)

